Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Commune d'ARREAU

Communauté de communes AURE LOURON

Territoire de projet PETR Pays des NESTES

Contrat Cadre type

2019 **- 2021**

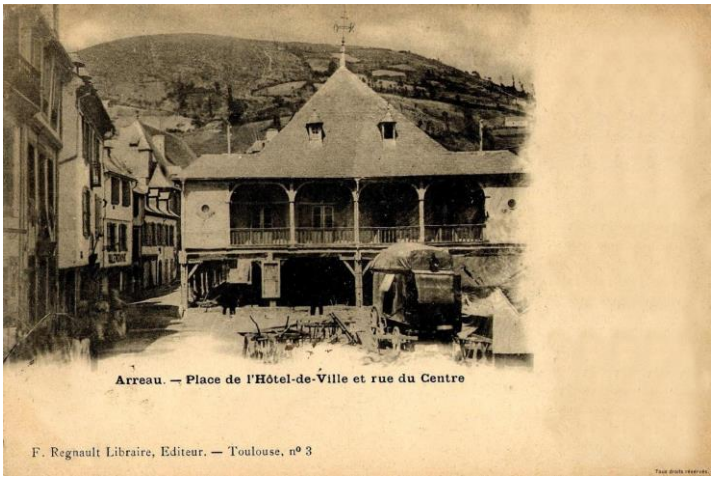

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Entre,

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Carole DELGA, sa Présidente,

Le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées, représenté par Michel PELIEU, son Président,

La Commune d'ARREAU, représentée par Nadine DESMRAIS, 1ère Adjointe au Maire

La Communauté de Communes AURE LOURON, représentée par Philippe CARRERE, son Président

Le PETR, Pays des NESTES, représenté par Henri FORGUES, son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu les délibérations N°CP/2016-DEC/11.20 et N°CP/2017-MAI/11.11 de la Commission Permanente du 16 décembre 2016 et du 19 mai 2017 du Conseil régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, relatives à la mise en œuvre de la politique régionale pour le développement et la valorisation des Bourgs-Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée,

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du XXXX du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat Cadre Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée de la Commune d'ARREAU,

Vu les délibérations N°2017/AP-JUIN/09 et N°CP/2017-DEC/11.21 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée du 30 juin 2017 *et* de la Commission Permanente du 15 décembre 2017, relatives à la mise en œuvre de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018 - 2021,

Vu la délibération n° N°CP/2018-DEC/11.11 de la Commission Permanente du 7 décembre 2018 du Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, approuvant le Contrat de développement territorial Coteaux-Nestes pour la période 2018 - 2021.

Vu la délibération n° XXX de la Commission Permanente du Conseil Départemental des HAUTES PYRENEES en date du XXXX,

Vu la délibération de la Commune d'ARREAU en date du XXXX,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes AURE LOURON en date du XXXXX,

Vu la délibération du PETR du Pays des Nestes en date du XXX N° XXX

Il est convenu ce qui suit :

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Préambule :

La structuration territoriale de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée se caractérise par une forte majorité de communes de très petite taille :

- 2 751 des 4 488 communes de notre région comptent moins de 500 habitants, ce qui représente 61 % des communes contre 55 % au niveau national,
- 3 475 communes ont moins de 1 000 habitants (77 % des communes),
- seulement 77 communes ont plus de 10 000 habitants.

2109 communes représentant 1,13 million d'habitants sont situées en zones de massifs (47 % des communes de la région) ; parmi elles, 1612 communes totalisant plus de 800 000 habitants sont situées en zones de montagne.

Selon les Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale entrés en vigueur au 1er janvier 2017, notre région compte désormais 137 Communautés de Communes contre 264 en 2016.
Sur la base de la nomenclature définie par l'INSEE, notre région est constituée de 215 bassins de vie dont 167 bassins de vie ruraux.
Chacun d'eux comprend une « ville-centre » qui assure une fonction de centralité au service de la population de son bassin de vie ainsi que des communes qui peuvent également remplir la fonction de pôle de services de proximité.

En ce qui concerne plus particulièrement les bassins de vie ruraux, ces communes (Villes-centres et Communes/ Pôle de Services) doivent pouvoir offrir des services de qualité pour répondre aux attentes des populations existantes et nouvelles dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, sportifs, de loisirs…

Par ailleurs, les communes rurales ou péri-urbaines ont besoin d'agir pour l'attractivité de leurs territoires en valorisant leur cadre de vie, le logement, leurs espaces publics, leur patrimoine,… Pour leur développement économique, elles doivent également être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises : qualité des infrastructures d'accueil, Très Haut Débit,…

De par son rôle de chef de file dans le domaine de l'aménagement du territoire et plus particulièrement dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région a décidé de renforcer son soutien en faveur des investissements publics locaux en agissant notamment pour renforcer l'attractivité et le développement des « Bourgs Centres Occitanie / Pyrénées-Méditerranée»,

Cette nouvelle politique :

- vise à accompagner les Bourgs-Centres dans l'élaboration et la mise en œuvre pluriannuelle d'un Projet global de valorisation et de développement,
- s'inscrit dans les Contrats de Plan Etat-Région 2015/2020 des ex régions Languedoc Roussillon (*thématique 8.1 « équilibre territorial ») et* Midi Pyrénées (Article 28.2 *« soutenir les fonctions de centralité »)*,
- est ciblée :
- en direction des communes <u>« villes centres » des bassins de vie ruraux</u> tels que définis par l'INSEE,
- vers les communes « Pôles de services » <u>de plus de 1 500 habitants</u>, qui, par leur offre de services (équipements, commerces,…) remplissent également une fonction de centralité en terme d'offres de services aux populations d'un bassin de vie,

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

- enfin, vers les communes « Pôles de services » de moins de 1 500 habitants qui remplissent aussi un rôle pivot en termes de services dans les territoires de faible densité démographique de notre région (ancien chefs-lieux de canton).

Article 1 : Objet

Le présent contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région, le Département des Hautes Pyrénées, la Commune d'Arreau, la Communauté de Communes Aure Louron, le PETR du Pays des Nestes, en y associant les services de l'Etat, CAUE, Chambres consulaires, etc. …

Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de la Commune d'ARREAU vis-à-vis de son bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie –qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- la valorisation des spécificités locales –patrimoine naturel /architectural /culturel, …

L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique.

Article 2 : Contexte et enjeux

2-1 : Présentation de la Commune et de son territoire

Données INSEE 2015 :

- Population : 777 habitants
  - Par âge : 16.6% de 0 à 14ans,13.7% de 15 à 29 ans, 20.6% de 30 à 44 ans, 21% de 45 à 59 ans, 15% de 60 à 74 ans et 12.7% de 75 ans ou plus.
  - Par sexe : 361 hommes et 416 femmes.

Nombre d'habitants au km2 :69.9.

Variation de la population (taux annuel moyen entre 2010 et 2015) :-0.5%.

Nombre de ménages : 380.

- Revenus : Nombre de ménages fiscaux : 362. Médiane du revenu disponible par unité de consommation en euros : 18 911.

  En conclusion nous remarquons une évolution de la démographie légèrement à la baisse. Les différentes tranches d'âge sont à peu près équilibrées, ainsi que la répartition hommes-femmes.

- Emploi : Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail : 601 dont part de l'emploi salarié au lieu de travail : 79.5%.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

- Taux d'activité des 15 à 64 ans : 81.3%.
- Taux de chômage des 15 à 64 ans : 9.7%.
- Emploi selon le statut professionnel : 79.5% de salariés et 20.5% de non-salariés.

2-2 : Présentation des principales caractéristiques du bourg-centre dans les domaines suivants :

➢ **Le cadre de vie :**

Arreau est situé au pied des Cols d'Aspin et de Peyresourde ainsi qu'à la confluence des deux vallées d'Aure et du Louron, au cœur des Pyrénées centrales. Cette situation géographique a toujours donné à Arreau sa vocation de centre administratif et économique : Siège de la judicature des Quatre- Vallées jusqu'au 16ème siècle, puis siège de lieutenance jusqu'en 1789, Arreau était aussi siège d'archiprêtré. La commune accueillait des foires commerciales et agricoles très fréquentées ou les échanges avec l'Espagne occupaient une très grande place.

Ainsi, cette prospérité a laissé une richesse patrimoniale, historique et architecturale importante. Il existe deux bâtiments classés monuments historiques (la Maison des Lys et la Chapelle St Exupère) et trois inscrits (l'église Notre Dame, la Façade de la maison St Exupère, le Château des Nestes) et bon nombre de bâtiments remarquables (Château de Ségure, maison Molié, Chapelle Bon Rencontre, Chapelle St Michel, résidence Féraud, maison Laguens, petit patrimoine…).

Le village est depuis 1995 classé **Z**one de **P**rotection du **P**atrimoine **A**rchitectural **U**rbain et **P**aysagé (ZPPAUP) devenue **S**ite **P**atrimonial **R**emarquable.

Dans ce contexte, Arreau a participé activement depuis dix ans à la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » des vallées d'Aure et du Louron et en 2018 à l'obtention du label Grand Site Occitanie Pyrénées Aure-Louron (Arreau est cœur emblématique du grand site).

Le village est construit à la confluence de deux rivières : la Neste d'Aure et la Neste du Louron et l'eau fait partie intégrante du paysage et de l'histoire du village. En effet de nombreux moulins et scieries bordaient à l'époque les deux Nestes.
Le Calvaire belvédère naturel sur le village complète le paysage et permet de découvrir un point de vue admirable sur les vallées et le bourg.

➢ **L'activité économique (dont touristique) :**

Données INSEE 2015 :
Nombre d'établissements actifs au 31/12/2015 : 249.

- Part de l'agriculture : 1.6%, part de l'industrie : 4%, part de la construction : 6%, part du commerce, transports et services divers : 71.9%, part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale : 16.5%.
- Part des établissements de 0 salariés : 69.5%, part des établissements de 1 à 9 salariés : 25.3%, part des établissements de 10 salariés ou plus : 5.2%.

Arreau accueille des commerçants, des artisans et des entreprises sur son territoire. Les commerçants sont principalement situés dans le centre du village, les artisans et entreprises se

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

regroupent sur deux zones d'activité. Il existe également des ouvrages EDF de production hydro électrique.
L'immobilier touristique se compose de deux hôtels, respectivement 2 et 3 étoiles, deux campings (un 2 étoiles avec 78 emplacements et un 3 étoiles avec 100 emplacements), deux résidences de tourisme (200 appartements), un centre de vacances : Oxygers, deux structures d'accueil de comité entreprise : Crédit Agricole et SNCF.
Le marché hebdomadaire a lieu tous les jeudis, toute l'année, et prend une dimension beaucoup plus importante durant la période estivale. Il fait partie des plus beaux marchés du département des Hautes Pyrénées.
Le village est à proximité de quatre stations de ski (Saint Lary, Peyragudes, Piau Engaly, Val Louron) et de trois centres Balnéo (Edeneo, Sensoria, Balnea).

- **L'habitat :**

Données INSEE 2015 :

- Logement : Nombre total de logements : 1107 dont :
  - part des résidences principales (380) soit 34,3%
  - part des résidences secondaires y compris les logements occasionnels : 58,6%.
  - part des logements vacants : 7,1%.
  - la part des ménages propriétaires de leur résidence principale est de 57%.

    Résidences principales selon la période d'achèvement des constructions :

    avant 1919 :21.5%,
    de 1919 à 1945 : 8,5%,
    de 1946 à 1970 : 23,5%,
    de 1971 à 1990 : 23,8%,
    de 1991 à 2005 : 16,1%
    et de 2006 à 2015 : 6,5%.

La Communauté de Communes Aure Louron a engagé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Dans ce contexte, Arreau a pour objectif de rénover des logements principalement situés au centre du village, afin d'y recréer vie et activité. En vingt-cinq ans deux lotissements communaux ont été réalisés (environ cinquante maisons individuelles). Il existe également une offre de logements sociaux avec 5 appartements communaux et 16 appartements gérés par l'OPH 65.

- **L'offre de services à la population :**

- Les commerces de proximité : un supermarché, boucherie, boulangeries, restaurants, bars, coiffeurs, salon d'esthétique, magasins de décoration, tabacs-presse, agences immobilières, cabinets d'assurances, magasins de vêtements et d'articles de sport, produits régionaux, souvenirs et jouets, fleuriste, quincaillerie, serrurerie, mercerie, garage, contrôle technique, agence de transports et agence immobilière.
- 4 banques (CAM, Banque Populaire, Caisse d'Epargne et Banque Postale), cabinet comptable.
- Les artisans : menuiserie, charpenterie, plomberie, électricité, construction, géomètres, ferronnerie, peinture, impression et informatique, eau et assainissement, plâtrerie, cordiste-génie civil ;
- L'offre de santé : 3 médecins généralistes, 2 dentistes, 2 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe, un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), 4 infirmières, 1 pédicure- podologue, 1 orthophoniste et la présence régulière de la médecine du travail, 1 pharmacie, 1 vétérinaire.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) en cours de construction – livraison prévue à l'automne 2020.

- La jeunesse : Une école primaire (maternelle et élémentaire) accueillant 6 classes soit 130 élèves, un collège de 300 élèves, 4 assistantes maternelles dont un Maison d'Assistantes Maternelles. Des activités périscolaires (garderie matin et soir) et extra scolaires avec un centre de loisirs sans hébergement (pour les jeunes de 3-12 ans) les mercredis et pendant les vacances scolaires ainsi qu'un local jeunes aux mêmes périodes pour les 12-17 ans. Un service de soutien scolaire.
- Le service aux personnes : deux structures avec l'ADMR et ADHAP Services.
- Les services publics : L'agence départementale des routes, le Trésor public, la Maison de Services au Public (MSAP) avec la Poste, la CARSAT, la CPAM et Pôle Emploi. Une permanence hebdomadaire de la Maison Départementale de Solidarité de Lannemezan, la mairie avec le service des cartes d'identité et des passeports ainsi que des permanences régulières du médiateur et de l'OPAH.

La Gendarmerie et le Centre de Secours et d'Incendie.
La Médiathèque municipale avec un rayonnement au-delà d'Arreau.
L'office de Tourisme communautaire.

- **La mobilité :** des liaisons régulières vers Lannemezan (6 liaisons régulières par jour Arreau-Lannemezan du lundi au vendredi 4 par jour durant le weekend), Tarbes et inter vallées (Arreau-Loudenvielle, Loudenvielle-Val Louron, Arreau-Saint Lary-Piau Engaly). Un professionnel taxi et ambulance.

- **Les activités culturelles et de loisirs :**
De nombreuses associations culturelles et de loisirs (25), avec entre autres l'ARCAL (l'Association Rencontres et Cultures de l'Aure et du Louron) qui propose des cours de danse, de théâtre, une école de musique et des spectacles, le judo avec une salle spécialisée (DOJO), Arts plastiques, Ecole de pêche,
Des bâtiments communaux permettant l'accueil des associations, spectacles et conférences : le bâtiment du Terminus (capacité de 350 places), une salle de projection (capacité de 130 places), deux salles de réunion dont une de 70 places, un gymnase et un Dojo (140 places).
La volerie des Aigles d'Aure.
Un musée patrimonial consacré à l'histoire des Cagots « race maudite des Pyrénées ».

- **La transition écologique et énergétique :**
Arreau est situé en zone périphérique de la « Réserve internationale de ciel étoilé » du Pic du midi :
La Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) du Pic du Midi a été créée à l'origine pour contrer le phénomène de pollution lumineuse, c'est-à-dire les halos de lumière artificielle qui interfèrent dans la qualité de l'observation astronomique.
La démarche vers la labellisation a permis d'engager une dynamique de développement durable sur une partie du territoire haut-pyrénéen.

Evolution de l'éclairage public avec changement des lanternes existantes par des installations plus économes et programmables.
Présence de bornes électriques pour la recharge de véhicules électriques.
Préserver la ressource en eau en partenariat avec le PETR, collectivité Gemapienne.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Autre : Fête annuelle du gâteau à la broche ayant un rayonnement territorial et touristique.

Jumelage avec AINSA (Espagne).

2-3 : Diagnostic et identification des enjeux

➢ Les atouts :

- Un village authentique à taille humaine.
- La qualité de vie (espaces publics, fleurissement, patrimoine architectural et naturel agréables).
- Les services à la population couvrant l'essentiel des besoins familiaux.
- Le tissu associatif important.
- L'offre touristique du village et la proximité des lits d'accueil des deux vallées (42000 lits).
- L'existence d'immeubles vides susceptibles d'être rénovés et d'accueillir de nouvelles populations.

➢ Les principales faiblesses ou menaces constatées :

- L'évolution démographique des deux vallées.
- L'activité économique saisonnière qui peut entrainer certaines zones de précarité.
- Le manque d'emplois permanents.
- La fragilité et le vieillissement de la population active agricole.
- La mise en place de services à la population devant être portée par CC Aure Louron, oblige une concertation élargie.
- La difficulté à rénover les logements vacants, y compris l'aspect énergétique incontournable en zone de montagne.
- La qualité de l'accueil des visiteurs touristes et des nouveaux habitants à améliorer.
- La difficulté de faire adhérer les socioprofessionnels à des projets de moyen et long terme.
- Les problématiques de circulation routière et piétonnière.

➢ Enjeux / Les potentialités à développer

- Etre un bourg centre reconnu des deux vallées Aure Louron :
    - Centre de vie établi par l'Insee pour les 46 communes du territoire Aure Louron (fait partie des dix centres de vie des Hautes Pyrénées).
    - en concordance et complémentarité avec les autres sous bassins de vie pointés par le PADD du PLUi Aure Louron.

- Valoriser l'aspect patrimonial du village, produit complémentaire aux activités touristiques existantes sur le territoire.
- Conforter la centralité du village par un renforcement des services au public et accueillir ainsi de nouvelles populations.
- Augmenter la quantité et la qualité des commerces, services et entreprises diverses et renforcer ainsi le développement économique.
- Améliorer le cadre de vie, le bien vivre à ARREAU (aménagements des espaces publics).
- Améliorer l'accès aux logements pour les nouveaux arrivants dans les deux vallées et notamment les jeunes, en rénovant prioritairement les immeubles existants dans le centre du village.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Article 3 : La stratégie de développement et de valorisation

La stratégie proposée pour répondre à ces enjeux et valoriser le positionnement central d'Arreau dans les deux vallées se décline en quatre axes :

3-1 : Accueillir de nouveaux habitants, pour renouveler la population et la rajeunir.

L'objectif est de favoriser l'accueil de nouveaux habitants permanents et de répondre aux attentes des populations actuelles.

Pour cela il faudra diversifier les offres en matière de logements et créer un mix pour satisfaire à la location à l'année, aux saisonniers, aux seniors, à l'accession à la propriété pour les jeunes ménages.

Il est nécessaire de valider et d'offrir un panel de services les plus courants et un accès aux équipements publics essentiels aux habitants (enfants, adulte, seniors), d'engager une réflexion sur les usages du numérique en lien avec la fibre afin de pourvoir à l'utilisation de ces nouvelles technologies.

Le lien fond de vallées, stations de sports d'hiver et bourg centre doit être essentiel et participer à l'équilibre sociétal du territoire.

3-2 : Augmenter l'attractivité touristique par la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et culturel.

Arreau doit articuler son développement touristique autour de ses atouts patrimoniaux architecturaux, historiques et culturels, en s'appuyant notamment sur l'apport du SPR, du Label Pays d'art et d'Histoire et du Grand Site Occitanie Pyrénées Aure Louron. Ce positionnement requalifie la centralité historique du village mais qualifie surtout son évolution comme un complément aux activités touristiques existantes dans nos deux vallées, et à l'offre transfrontalière de l'Aragon (au travers notamment du jumelage avec Ainsa).

3-3 : Renforcer le tissu économique, en particulier commercial.

L'axe principal doit être la pérennisation et le renforcement des « entreprises » existantes dans le village.

La recherche de nouvelles activités si possible innovantes confortera l'équilibre global mais aussi celui de chaque composante économique.

L'économie sociale et solidaire, les tiers lieux, des initiatives alternatives pourront conforter cet ensemble et permettre la création d'emplois et de « richesses ».

Objectifs et stratégie pour l'activité commerciale :

- Développer une connaissance précise des locaux commerciaux aujourd'hui inoccupés.
- Etre à la disposition des porteurs de projets en partenariat avec les collectivités territoriales chargées du développement économique (la Communauté de communes Aure Louron, la Région Occitanie) et avec des acteurs majeurs (Initiatives Pyrénées, Chambres consulaires).
- Mettre en œuvre une politique de marketing communal afin de mieux communiquer et de valoriser l'attractivité commerciale du village.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

3-4 : Améliorer le cadre de vie.

En accord avec le PLUi, la volonté d'inscrire l'urbanisation et la rénovation des volumes existants dans le respect des paysages et de l'environnement, et de consommer moins d'espaces agricoles et naturels.

La priorité est donnée au réinvestissement du centre bourg et éviter ainsi son abandon ou sa déstructuration.

La commune d'Arreau :

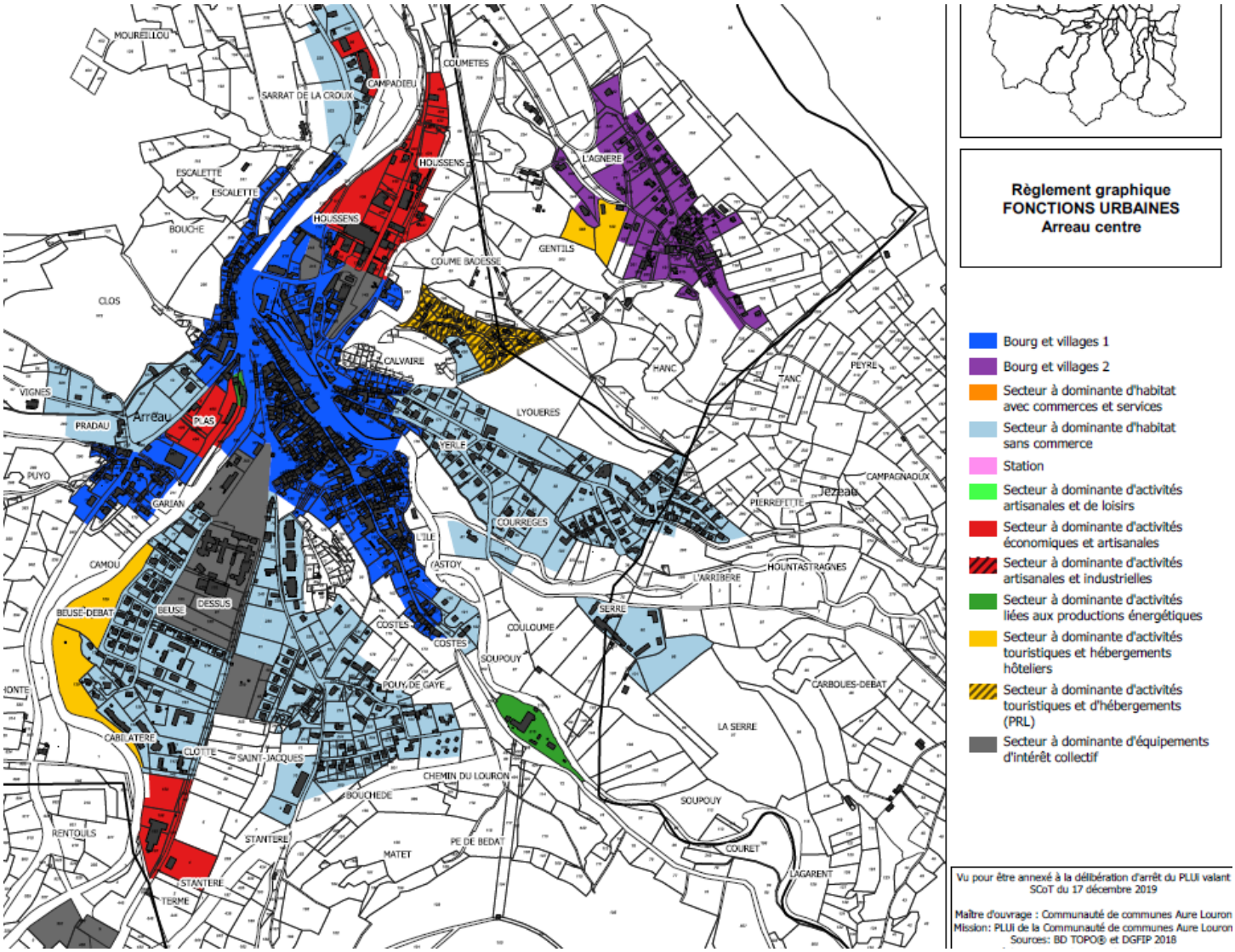

Les espaces publics, base essentielle du cadre de vie, doivent dans le respect de l'histoire du bourg, régler l'organisation spatiale du quotidien (cohabitation des flux routiers, piétonniers, mobilité douce). Il faut non seulement pérenniser et amplifier le rôle du cœur du village siège du commerce et des services, mais aussi développer sa qualité de lieu de rencontre et de lien social pour les habitants d'Arreau et des Vallées.

L'apport du **SPR**, le Label Pays d'art et d'Histoire et le Grand Site Occitanie Pyrénées Aure Louron permettront dans les années à venir de valoriser le patrimoine et de faire évoluer l'espace urbain dans le respect de la qualité architecturale historique.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Article 4 : Le Projet de développement et de valorisation

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION		Court terme (2020-2021)	Moyen terme (2022-2026)	Long terme (2027-2032)
AXE STRATEGIQUE 1 : Accueillir de nouveaux habitants, pour renouveler la population et la rajeunir				
ACTION 1.1 : Offre Médicale	Construction MSP	X		
ACTION 1.2 : Modernisation école	Adapter les locaux aux évolutions des besoins pédagogiques		X	
	Continuer le développement du numérique		X	
	Mise en sécurité des abords école et collège	X		
ACTION 1.3 : Conforter la Médiathèque	Renforcer le rôle de lien social et culturel de la médiathèque	X		
	Nouveau local pour mise en accessibilité et efficacité énergétique		X	
ACTION 1.4 : Mobilité douce	Proposer des services autour de la pratique du vélo (parking spécifique, consigne, recharge batteries, …)		X	X
	Partenariat avec les communautés de communes Aure Louron et Plateau pour projet structurant: Lannemezan-Arreau-Loudenvielle-Saint Lary		X	X
ACTION 1.5 : Marché hebdomadaire	Améliorer les conditions d'accueil des marchands et respect des normes		X	
ACTION 1.6 : En lien avec l'OPAH de CC AL rénovation des logements inoccupés	Recenser les logements vacants	X		
	Inciter la rénovation des logements au cœur du bourg		X	
	Partenariat avec OPAH de la CC AL	X		
ACTION 1.7 : Favoriser le service à la personne	Participer activement à la mise en place avec la communauté de commune de services dédiés à la petite enfance et à la jeunesse au travers des structures existantes sur la commune		X	
	Rénover un immeuble communal et le rendre accessible et adapté aux besoins des séniors (Maison Molié)		X	
ACTION 1.8 : Services publics	Transformer la MSAP en Maison France Service	X		
AXE STRATEGIQUE 2 : Augmenter l'attractivité touristique par la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et culturel				
ACTION 2.1 : Création de produits touristiques autour du patrimoine	Redynamiser le circuit historique du village	X		
	Circuit thème eau		X	
	Créer un circuit des croix, calvaires et édifices religieux		X	
	Valorisation chemins du Calvaire et table d'orientation	X		
ACTION 2.2 : Rénovation patrimoine religieux	Rénovation église Saint Exupère	X		
	Rénovation Chapelle Bon Rencontre		X	
ACTION 2.3 : Permettre la mise en place d'évènements ou d'exposition culturels	Modernisation Musée des Cagots		X	
	Proposer un événement culturel annuel		X	

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

	Rénovation énergétique et acoustique du 1er étage de la Mairie et de la salle de conférence du Château des Nestes	X		
ACTION 2.4 : Cibler le tourisme familial	Créer et améliorer plusieurs lieux ludiques initiant les enfants au patrimoine historique et culturel		X	
ACTION 2.5 : l'attractivité des labels	Amplifier labels Pays d'Art et d'Histoire, Grand Site Occitanie (PYRENEES AURE LOURON)		X	
	Tendre vers l'obtention de nouveaux labels (Familles plus, Plus Beaux Villages de France)		X	
ACTION 2.6 : Partenariat avec les socios professionnels	Autour de la commercialisation des produits locaux		X	
	Autour des métiers d'arts		X	
	Autour de la mobilité douce et des cyclotouristes		X	
AXE STRATEGIQUE 3 : Renforcer le tissus économique en particulier commercial à partir de sa centralité territoriale				
ACTION 3.1 : Pérenniser les commerces et services existants	Reprise et transmission des affaires actuelles. Permettre leur extension		X	
ACTION 3.2 : Accueillir de nouvelles activités	Remise en activité des locaux commerciaux, artisanaux vacants. Mettre en adéquation l'offre et la demande.		X	
ACTION 3.3 : Impliquer les professionnels	Favoriser la mise en réseau pour de meilleures complémentarités		X	
	Permettre des productions de qualité entrainant une meilleure valeur ajoutée		X	
	Les faire adhérer à ce plan stratégique	X		
ACTION 3.4 : Valoriser la centralité et l'évolution vers des services innovants	Proposer de nouveaux modes de travail, tiers lieux, télétravail, …		X	
	Mettre en place une stratégie de communication et de vente permettant l'installation de ces nouveaux modes d'activités		X	
AXE STRATEGIQUE 4 : Améliorer le cadre de vie				
ACTION 4.1 : Gérer les flux dans le centre du village pour que la centralité "naturelle" du village se transforme en lien entre ceux qui y vivent et ceux qui y passent	Créer et indiquer les parkings pour rationnaliser le stationnement	X		
	Mise en place nouvelle signalétique locale	X		
	A partir de ces lieux de stationnement, "gérer le dernier kilomètre" pour faciliter le déplacement des personnes les plus vulnérables		X	
	Création d'un pont pour permettre aux piétons de profiter du centre - grande rue commerçante en sens unique		X	
	Mise en place d'arrêts minutes et d'une zone 20	X		
ACTION 4.2 : Embellir le village par des aménagements respectueux de son histoire	Etude amélioration du fleurissement et des espaces verts en accord avec le respect de l'environnement (gestion de l'eau, zéro pesticides)		X	
	Finir l'aménagement de la rue principale	X		
	Travaux espaces publics (Place du Foirail, Pré commun, parvis église Notre Dame, …)		X	X
ACTION 4.3 : Valoriser et redonner vie au bati ancien	Opération façade centre du village		X	
	Participer à la rénovation énergétique		X	
	Accessibilité des bâtiments publics et privés	X	X	

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

ACTION 4.4 : Pérenniser et aider le tissus associatif riche du centre bourg	Rénovation des volumes mis à disposition		X	
	Engagement de la commune pour la création de nouveaux évènements culturels, sportifs, …		**X**	
	Mise en œuvre de moyens favorisant faciliter le bénévolat		**X**	

Article 5 : Le Programme Opérationnel pluriannuel 2020 - 2021

Le Programme Opérationnel Pluriannuel d'Actions présenté ci-après, a vocation à s'inscrire dans le cadre du contrat de développement territorial régional Coteaux-Nestes 2018-2021.
Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du contrat de développement territorial régional Coteaux-Nestes 2018-2021.
Ce programme est détaillé dans les fiches action suivantes. Les projets présentés dans ces fiches sont des projets prévisionnels présentés à titre indicatif ; leur financement par les partenaires cosignataires du présent contrat sera proposé dans le cadre des programmations annuelles des contrats territoriaux et sera conditionné par l'existence de dispositifs appropriés chez l'un ou plusieurs des cosignataires.

LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION	Court terme (2020-2021)

AXE STRATEGIQUE 1 : Accueillir de nouveaux habitants, pour renouveler la population et la rajeunir		**2020**	**2021**
ACTION 1.1 : Offre Médicale	1.1.1 Construction MSP	X	
ACTION 1.2 : Modernisation école	1.2.1 Mise en sécurité des abords école et collège	X	
ACTION 1.3 : Conforter la Médiathèque	1.3.1 Renforcer le rôle de lien social et culturel de la médiathèque	X	X
ACTION 1.6 : En lien avec l'OPAH de CC AL rénovation des logements inocupés	1.6.1 Recenser les logements vacants	X	
	1.6.2 Partenariat avec OPAH de la CC AL		X
ACTION 1.8 : Services publics	1.8.1 Transformer la MSAP en Maison France Service	X	

AXE STRATEGIQUE 2 : Augmenter l'attractivité touristique par la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et culturel		**2020**	**2021**
ACTION 2.1 : Création de produits touristiques autour du patrimoine	2.1.1 Redynamiser le circuit historique du village	X	
	2.1.2 Valorisation chemins du Calvaire et table d'orientation	X	
ACTION 2.2 : Rénovation patrimoine religieux	2.2.1 Rénovation église Saint Exupère	X	X
ACTION 2.3 : Permettre la mise en place d'évènements ou d'exposition culturels	2.3.1 Rénovation énergétique et accoustique de la salle du 1er étage de la Mairie et de la salle de conférence du Château des Nestes	X	X

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE STRATEGIQUE 3 : Renforcer le tissu économique en particulier commercial à partir de sa centralité territoriale		2020	2021
ACTION 3.3 : Impliquer les professionnels	3.3.1 Les faire adhérer à ce plan stratégique		X

AXE STRATEGIQUE 4 : Améliorer le cadre de vie		2020	2021
ACTION 4.1 : Gérer les flux dans le centre du village pour que la centralité "naturelle" du village se transforme en lien entre ceux qui y vivent et ceux qui y passent	4.1.1 Créer et indiquer les parkings pour rationnaliser le stationnement	X	
	4.1.2 Mise en place nouvelle signalétique locale	X	
	4.1.3 Mise en place d'arrêts minutes et d'une zone 20	X	
ACTION 4.2 : Embellir le village par des aménagements respectueux de son histoire	4.2.1 Finir l'aménagement de la rue principale	X	
ACTION 4.3 : Valoriser et redonner vie au bâti ancien	4.3.1 Mise en accessibilité des bâtiments publics et privés	X	X

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE 1	FICHE ACTION 1.1
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Accueillir de nouveaux habitants, pour renouveler la population et la rajeunir	**Offre Médicale**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

Un territoire rural de montagne où le vieillissement des 3 médecins généralistes actuels fragilise l'offre globale de santé. La difficulté actuelle rencontrée de fixer de nouveaux médecins généralistes.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Pérenniser l'offre médicale existante et la renforcer en participant à l'installation de nouveaux médecins à Arreau et de services médicaux et para médicaux supplémentaires. Les habitants et patients du territoire retrouvant ainsi une proximité avec ces services due en particulier à la centralité d'Arreau.

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 1.1.1. : *Construction MSP*

Descriptif : Construction d'un bâtiment de 600m2 sur 2 niveaux, situé à proximité du centre bourg . Bâtiment facilement accessible et regroupant des médecins généralistes, cabinet d'infirmières, masseur kinésithérapeuthe ,orthophoniste, pédicure podologue, SSIAD et liens avec les autres pôles de santé de la Commaunauté de Communes Aure Louron.

Maître d'ouvrage : Commune d'Arreau.

Coût estimatif : 995 000€ HT.

Calendrier prévisionnel :

X *2020 livraison automne 2020*

☐ *2021*

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ARS ,Equipe maîtrise d'œuvre,Association des professionnels de santé.

Partenariat financier : **ETAT,CCAL,CONSEIL REGIONAL, CONSEIL DEPARTEMENTAL.**

Évaluation et suivi de l'ACTION

Maîtrise du coût d'objectif des travaux. Signature du contrat de location avec l'association des professionnels de santé (y compris les 2 médecins généralistes).

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE 1	FICHE ACTION 1.2
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Accueillir de nouveaux habitants, pour renouveler la population et la rajeunir	**Modernisation école**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

L'accès au collège et à l'école primaire, via l'Esplanade des écoles, pour les élèves de l'école primaire , les collégiens et les bus du ramassage scolaire, est situé au carrefour entre la RD 19, la rue de l'Ahoues et la place du pré commun. La multiplicité des voies et croisements rend cet accès difficile , notamment pour les piétons et nécessite un aménagement sécure.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Réaliser un aménagement global qui assure la sécurité de l'accès des élèves de l'école primaire et des collégiens.

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 1.2.1. : ***Mise en sécurité des abords école et collège***

Descriptif : Le projet d'aménagement global redessine le carrefour entre la RD 19 et la rue de l'Ahoues, les accès piétons, la création d'un parking , les accès au parking, le cheminement des bus. Cet aménagement se veut structuré et paysager, mais il doit surtout améliorer la sécurité des piétons et en particulier des élèves.

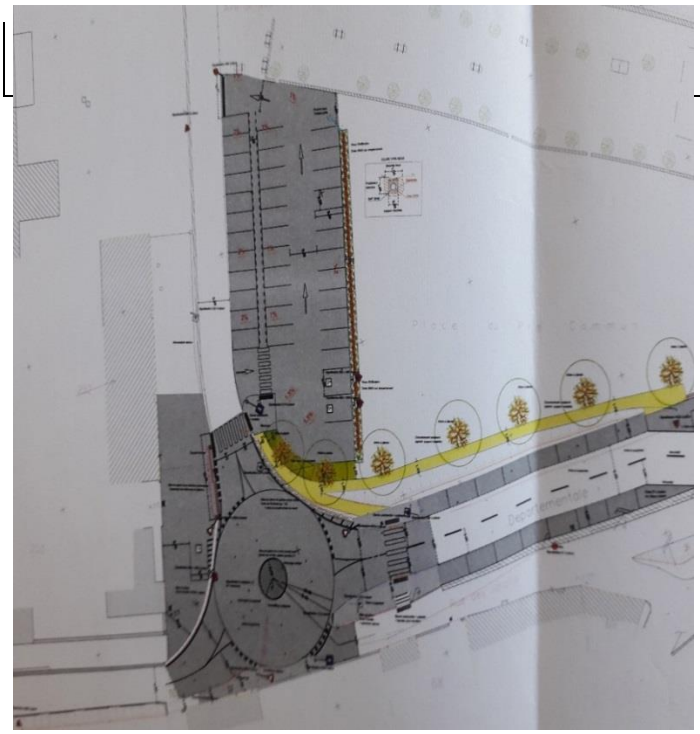

Maître d'ouvrage : Commune d'Arreau

Coût estimatif : 145 400€HT.

Calendrier prévisionnel :

X 2020

☐ *2021*

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : la Direction des Routes et Transports et La Direction Education et Bâtiments du Département, l'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités, le collège.

Partenariat financier :
Etat,Région (hors voirie et réseaux) ,Conseil Départemental.

Évaluation et suivi de l'ACTION

Suivi par les services techniques et respect du calendrier des différentes phases de réalisation.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE 1	FICHE ACTION N°…
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Accueillir de nouveaux habitants, pour renouveler la population et la rajeunir	**Conforter la Médiathèque**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

La médiathèque d'Arreau compte 295 adhérents habitant à Arreau ou dans les villages du territoire Aure Louron . Cette médiathèque municipale travaille en étroite collaboration avec la Médiathèque Départementale de Prêt et développe depuis deux ans des partenariats avec les écoles, les centres de loisirs. Le besoin de développer le pôle animation en direction de tous les publics s'avère essentiel et l'embauche récente d'un personnel compétent, titulaire du Diplôme Universitaire de Médiathécaire Documentaliste, devrait permettre de mettre en oeuvre une véritable dynamique culturelle d'une part et de contribuer au lien social et inter -générationnel d'autre part.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Valoriser le livre et la lecture par le biais de médiations adaptées et régulières: développer les actions d'animation en direction des assistantes maternelles, des écoles maternelles, de l'école élémentaire, des centres de loisirs, du local jeunes et de l'EHPAD, des habitants et des touristes . Renforcer le partenariat avec les différentes associations cuturelles et patrimoniales du territoire Aure Louron. Développer le portage de livres en direction des personnes en situation d'handicap ou de perte d'autonomie.

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 1.3.1. : ***Renforcer le rôle de lien social et culturel de la médiathèque***

Descriptif : Actions d'animation régulières: l'heure du conte pour les petits,activités dans les écoles (animations thématiques, rencontre avec des artistes, lectures…),ateliers numériques pour les adolescents (création d'un blog…, séances de lecture collectives dans les structures accueillant des seniors et portage de livres. Expositions , conférences ... régulières.

Maître d'ouvrage : La médiathèque municipale d'ARREAU

Coût estimatif : *8000€*

Calendrier prévisionnel :

X 2020

x 2021

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Médiathèque Départementale de Prêt

Partenariat financier :

DRAC, Centre National du Livre.

Évaluation et suivi de l'ACTION

La fréquentation des expositions, des conférences. L'augmentation des adhésions à la médiathèque. Le nombre d'interventions sur l'année dans les différents lieux et le nombre des partenariats avec les associations culturelles et patrimoniales. Le degré de satisfaction des participants aux différentes actions.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE 1	FICHE ACTION 1.6
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Accueillir de nouveaux habitants, pour renouveler la population et la rajeunir	**En lien avec l'OPAH de CC AL rénovation des logements inoccupés**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

Dans le centre ville, nous faisons le constat d'un nombre de maisons fermées, qui nécessiteraient d'être rénovées. D'autre part de nouvelles familles cherchent à s'installer et ne trouvent pas de locations, ou s'ils en trouvent, ces logements sont souvent source de dépenses énergétiques importantes.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Sensibiliser les propriétaires de ces maisons aux aides exitantes concernant la rénovation aux normes actuelles et en particulier énergétique et à la mise en location ou à la vente.

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 1.6.1. : *Recenser les logements vacants*

Descriptif : *Le diagnostic du SCOT Aure Louron a fait apparaitre un nombre important de logements vacants. Devant ce constat, il est primordial de rénover ce parc immobiler vétuste. La première action qui s'impose est de recenser précisement l'adresse, les propriétaires, la surfaces et l'état de ces logements.*

Maître d'ouvrage :

La commune d'Arreau

Coût estimatif : *5000 €*

Calendrier prévisionnel : 2020 : Recensement global et qualification de la base de données pour actions

X 2020

2021

Partenaires potentiellement concernés :
Partenariat technique : Citadia (BET PLUi), cadastre, CC AL

Partenariat financier :

Etat, ANAH, DDT, Conseil Départemental, CC AL, CAUE

DOCUMENT GRAPHIQUE

Projet 1.6.2. : *Partenariat avec OPAH de la CC AL*

Descriptif : Après l'identification décrite sur la fiche 1.6.1, mise en œuvre de moyens permettant aux propriétaires d'établir le descriptif et le coût des travaux nécessaires à la mise aux normes de chaque logement. L'objectif final étant de les remettre sur le marché de la location.

Maître d'ouvrage : Commune Arreau

Coût estimatif : *15000*

Calendrier prévisionnel :

□ *2020*

X 2021

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ANAH, DDT, Région, CD, CC AL, CAUE, ADAC

Partenariat financier : Etat, Conseil Départemental, Anah

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Évaluation et suivi de l'ACTION

Indicateurs sur : le nombre de logements remis sur le marché de la location et habités par rapport au nombre de logements initialement vacants.

AXE 1	FICHE ACTION 1.8
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Accueillir de nouveaux habitants, pour renouveler la population et la rajeunir	**Améliorer les Services publics**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

Une Maison de services au public existe à Arreau depuis plusieurs années portée par la poste et l'état .Elle constitue une réponse de proximité aux habitants pour certaines démarches administratives (Pôle Emploi, CAF, Carsat).

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Accompagner l'évolution de la MSAP en MFS pour développer les services administratifs de proximité destinés aux habitants du territoire.

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 1.8.1. : *Transformer la MSAP en Maison France Service*

Descriptif : La centralité d'Arreau doit participer et faciliter la transformation des MSAP en MFS selon la stratégie nationale. Ainsi il faut que les administrés du territoire Aure Louron trouvent à Arreau des réponses efficaces à leurs interrogations et ceci au travers de ces nouveaux outils.

Maître d'ouvrage :

La communauté de communes et l'état

Coût estimatif :

0 pour la commune

Calendrier prévisionnel : *Réunions avec Monsieur le Préfet, Réunion CC AL pour scénarios locaux*

X 2020

X 2021

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : partenaires de la MSF.

Partenariat financier : opérateurs nationaux prévus par l'état et CC AL pour le GIPE

Évaluation et suivi de l'ACTION

Nombre de partenaires concernés, suivi de la mise en œuvre et de la fréquentation.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE2	FICHE ACTION 2.1
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Augmenter l'attractivité touristique par la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et culturel	**Création de produits touristiques autour du patrimoine**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

Arreau est le Bourg centre des vallées d'aure et du Louron, territoire labellisé Pays d'Art et d'histoire et Grand site Occitanie Pyrénées Aure Louron (dont Arreau est cœur emblématique du GSO). Dans ce contexte il est incontournable de participer à l'attractivité globale en valorisant les atouts patrimoniaux de premier plan de la commune. Le circuit historique existant doit prendre toute sa place dans cette stratégie et être rénové et complété de circuits nouveaux.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Créer des produits touristiques familiaux qui favorisent la découverte du patrimoine naturel et historique communal en orientant les visiteurs vers les sites patrimoniaux, architecturaux, culturels et naturels de la commune. Le centre bourg et ses commerces verra ainsi sa fréquentation augmenter. Arreau participe à l'attractivité touristique du territoire déjà reconnue (Pays d'art et d'histoire, Grand site Occitanie).

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 2.1.1. : *Redynamiser le circuit historique du village*

Descriptif :

Etablir les circuits créés sur le plan d'Arreau. Favoriser la découverte en rénovantt les panneaux existant et les complétant par de nouveaux supports .

Maître d'ouvrage : Commune d'Arreau

Coût estimatif : 10000€

Calendrier prévisionnel :

X *2020*

☐ *2021*

Partenaires potentiellement concernés :

Partenariat technique : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, HPTE

Partenariat financier :

Drac, Conseil Départemental, Région

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Projet 2.1.2. :*Valorisation chemins du Calvaire et table d'orientation*

Descriptif : Aménagement du sentier naturel et patrimonial du Calvaire en rénovant les portes des jardins, en créant une table d'orientation au calvaire, mettant en valeur le patrimoine d'Arreau et son positionnement au cœur des deux vallées d'Aure et du Louron.

Maître d'ouvrage : commune d'Arreau

Coût estimatif : 59 500€ HT.

Calendrier prévisionnel :

X *2020*

☐ *2021*

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, HPTE

Partenariat financier :

Europe: Programme Interreg Poctefa DUSAL (Destination unique vallées du Sobrabe,Aure, Louron).

Évaluation et suivi de l'ACTION
Nombre de visiteurs sur Arreau et leur statut (résidents , de passage…) évalués par l'Office de Tourisme par des enquêtes de satisfaction.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE 2	FICHE ACTION 2.2
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Augmenter l'attractivité touristique par la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et culturel	**Rénovation patrimoine religieux**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

Arreau compte 4 édifices religieux : la Chapelle Saint Exupère, monument historique classé, l'église Notre Dame, monument historique inscrit, et les chapelles Notre Dame de Bon Rencontre et Saint Michel de Garian.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Rénover et valoriser le patrimoine religieux qui participe à la richesse historique et culturelle d'Arreau. La priorité étant la rénovation des Chapelles Saint Exupère et Bon Rencontre.

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 2.2.1. : ***Rénovation église Saint Exupère***

Descriptif :
Restaurer l'église Saint Exupère classée aux monuments historiques. Restauration extérieure : le portail, l'élévation Nord, les vitraux et la couverture de la flèche. Restauration intérieure: La restauration des décors peints intérieurs, le passage des fourreaux d'électricité, l'appareillage électrique et l'alarme.

Maître d'ouvrage : Commune d'Arreau

Coût estimatif : 360 000€

Calendrier prévisionnel :

X 2020

X 2021

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : Monuments Historiques - DRAC, Conseil Départemental (Archives et Patrimoine)

Partenariat financier :
DRAC, Conseil Régional.

Évaluation et suivi de l'ACTION

Suivi par les monuments historiques et recueil des avis des visiteurs (livret à l'entrée).

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE 2	FICHE ACTION 2.3
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Augmenter l'attractivité touristique par la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et culturel	**Permettre la mise en place d'évènements ou d'exposition culturels**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

La position centrale d'Arreau entraine des demandes de prêt de salles, émanent des associations locales, de services administratifs. Elles sont nombreuses et ne peuvent pas toujours être satisfaites en raison du manque de locaux disponibles ou équipées aux normes actuelles notamment acoustique et thermique .En effet , parmi les mises à disposition possibles, deux salles communales ne peuvent pas être mise à disposition en période hivernale (pas d'isolation) et résonnance des bruits trop importante.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Travaux de rénovation des salles existantes en les mettant aux normes énergétiques et acoustiques afin de mieux répondre aux sollicitations des associations et des habitants.

Descriptif des projets/opérations envisagés

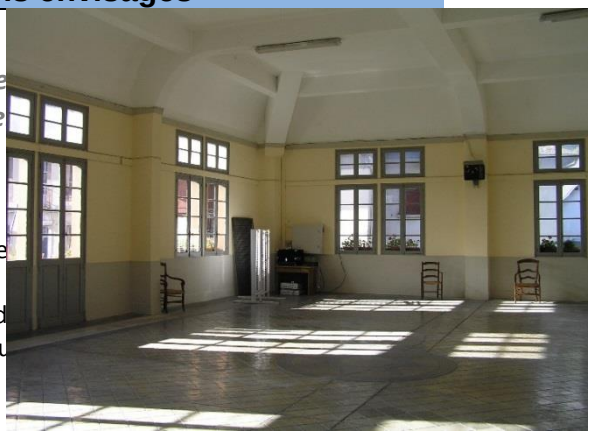

Projet 2.3.1. : ***Rénovation énergétique et accoustique salle du 1er étage de la Mairie et de la salle de confére Château des Nestes***

Descriptif :Travaux de rénovation de ces deux salles. Changeme menuiseries extérieures, isolation des murs extérieurs, création accoustique et thermique et mise en oeuvre isolation thermique d revètement du sol, reprise des installations éléctrique et numériqu chauffage.

Maître d'ouvrage : Commune d'Arreau

Coût estimatif : *150000 €*

Calendrier prévisionnel :

X 2020

X 2021

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ADAC, Maitrise d'oeuvre, ABF

Partenariat financier :

Etat, Région, Conseil Départemental,

Évaluation et suivi de l'ACTION

Reception des travaux. Mise à disposition de ces locaux pour évènements culturels, réunions, spectacles.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE3	3.3
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Renforcer le tissu économique en particulier commercial à partir de sa centralité territoriale	**Impliquer les professionnels**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

La nécessité d'impliquer l'ensemble des professionnels économiques, commerçants, artisans et entrepreneurs dans le projet bourg centre est évidente pour leur permettre d'être des ambassadeurs de ce futur contrat. Des moyens de communication, de réunion de co-construction doivent être mis en œuvre. Ils permettront l'adhésion du plus grand nombre et donc la réussite de la stratégie mise en place.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Définir un projet commun, partagé avec l'adhésion des partenaires sociaux-économiques qui permettra de transformer le contrat bourg centre en développement économique.

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 3.3.1. : ***Impliquer les professionnels***

Descriptif : *Réaliser des réunions d'informations sur les 4 axes stratégiques décrits dans ce document et co-construction du détail des actions et de leurs objectifs et communication numérique vers le plus grand nombre.*

Maître d'ouvrage : Commune d'Arreau

Coût estimatif : 10000 €

Calendrier prévisionnel :

☐ *2020*

X 2021

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : Association des commerçants et artisans, Cci, CMA, Initiative Pyrénées

Partenariat financier :

Évaluation et suivi de l'ACTION

Nombre des participants aux réunions, et des actions mise en place

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE 4	FICHE ACTION 4.1
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Améliorer le cadre de vie	**Gérer les flux dans le centre du village pour que la centralité "naturelle" du village se transforme en lien entre ceux qui y vivent et ceux qui y passent**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

La commune d'Arreau est engagée dans le programme d'Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux visant à améliorer et promouvoir l'économie touristique locale, or de tout temps des difficultés de circulation dans la rue principale et de stationnement ont été constatées en période estivale.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Rationnaliser le stationnement et indiquer les parkings dans le village. Mieux renseigner sur le potentiel commercial et artisanal d'Arreau, valoriser les sites patrimoniaux, historiques et culturels grâce à une signalétique cohérente et efficace. Permettre un cheminement dans le centre du village sécurisé pour les piétons tout en fluidifiant la circulation routière.

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 4.1.1. : ***indiquer les parkings pour rationaliser le stationnement, mettre en place des cheminements parking -centre du village.***

Maître d'ouvrage : Commune d'Arreau

Coût estimatif : 3 800€

Calendrier prévisionnel :

X 2020

☐ *2021*

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : La Direction des Routes et Transports du Département.

Partenariat financier : **Conseil départemental.**

Projet 4.1.2. : ***Mise en place nouvelle signalétique locale***

Descriptif : Mise en place d'une signalétique touristique attractive et respectant le côté patrimonial du village comprenant des Relais d'Information Services pour donner des points de repère aux visiteurs (plans…) sur les parkings , des pupitres d'information aux entrées de la rue principale, une signalisation d'Information Locale pour flécher les commerces, artisans et services et une signalétique piétonne.

Maître d'ouvrage : Commune d'ARREAU

Coût estimatif :47 500€ HT

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Calendrier prévisionnel :

X 2020

☐ *2021*

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : prestataire technique. Architecte des Bâtiments de France. CAUE.

Partenariat financier : **Conseil départemental.**

Descriptif : Pose de panneaux de signalisation routière réduisant la vitesse de circulation à 20km/h pour tout le centre du village . Aménagement de points de stationnement minute dans la rue principale et sur la place de la mairie permettant un arrêt ponctuel hors des parkings de stationnement.

Maître d'ouvrage : Commune d'Arreau.

Coût estimatif : .4000€

Calendrier prévisionnel

X 2020

☐ *2021*

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : La Direction des Routes et du Transport du Département.

Partenariat financier :
Conseil Départemental

Évaluation et suivi de l'ACTION
Suivi de la circulation dans le centre du village, prise en compte des améliorations par les habitants et visiteurs.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE 4	FICHE ACTION 4.2
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Améliorer le cadre de vie	**Embellir le village par des aménagements respectueux de son histoire**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, une rénovation de la grande rue principale a été engagée afin de redynamiser le commerce local d'une part mais aussi d'apporter de meilleures conditions d'accueil et surtout d'accessibilité aux habitants et visiteurs.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Terminer l'aménagement de la rue principale (partie haute et basse) en raccordant sa partie amont à la rive droite de la Neste du Louron afin de contribuer à la redynamisation du centre bourg et la mise en accessibilité des commerces et des services.

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 4.2.1. : *Finir l'aménagement de la rue principale*

Descriptif : *La rénovation des espaces publics du cœur du village passe par la réfection de la rue principale très commerçante et véritable attractivité pour les visiteurs mais surtout la population permanente des deux vallées. Elle fera continuité aux premiers travaux réalisés sur les places de la Mairie et des deux Nestes.*

Une meilleure gestion des flux piétons et routiers dans la rue principale, notamment en période touristique,entraîne la mise en place d'une circulation routière en sens unique et la création d'une nouvelle passerelle dans la partie amont de la rue commerçante. La mise en sens unique et en zone 20 de cette rue permettra aux piétons de cheminer en toute sécurité.

Maître d'ouvrage : Commune d'Arreau

Coût estimatif : 1*20 000 € + 600 000 €*

Calendrier prévisionnel :

X *2020*

X *2021*

Partenaires potentiellement concernés : Commune CAUE ABF

Partenariat financier :
Conseil départemental, Région (hors voirie et réseaux), Etat

Évaluation et suivi de l'ACTION

Suivi de la mise en œuvre en lien avec le plan de signalétique locale et les aménagements. Le degré de satisfaction des commerçants habitants et visiteurs.

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

AXE 4	FICHE ACTION 4.3
INTITULE DE L'AXE STRATEGIQUE	**TITRE DE L'ACTION**
Améliorer le cadre de vie	**Valoriser et redonner vie au bâti ancien**

PRESENTATION DE L'ACTION

CONTEXTE

En 2013, un audit des Etablissements Recevant du Public a été réalisé avec la collaboration des services techniques locaux et des associations de personnes à mobilité réduite et en 2015, la commission communale des travaux a réalisé une analyse complémentaire des améliorations à apporter pour chaque bâtiment public décrit dans l'audit. De plus la commune doit favoriser l'accessibilité des commerces et services privés aux habitants des vallées, notament en lien avec la rénovation de la rue principale.

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Réalisation des actions de l'agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'ap) .

Descriptif des projets/opérations envisagés

Projet 4.3.1. : ***Mise en accessibilité des bâtiments publics et privés***

Descriptif : *Pour les bâtiments publics: Château des Nestes (abritant l'office du tourisme, la médiathèque, le musée des Cagots et la salle de spectacles); Eglises Notre Dame; et Saint Exupère; Mairie; Ecoles - Pour les locaux privés : Prise en compte dans la rénovation de la rue principale de l'accessibilité des commerces et services. (cf fiche 4.2.1*

Maître d'ouvrage : Commune d'ARREAU

Coût estimatif : 50000 €

Calendrier prévisionnel :

X 2020

X 2021

Partenaires potentiellement concernés : Partenariat technique : ADAC, ABF, CAUE, Services municipaux

Partenariat financier :

DRAC, Conseil Départemental, Région

Évaluation et suivi de l'ACTION

Suivi de la réalisation de l'Adap et des travaux de la rue principale

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Article 6 : Articulation et complémentarité du Projet de développement et de valorisation avec la stratégie de développement :

- **du territoire communautaire de Communauté de communes Aure Louron**

La Communauté de commune Aure Louron inscrit le Contrat Bourg Centre comme moyen d'atteindre partie des objectifs fixés notamment dans le PADD du PLUi (projet d'aménagement et de développement durable). Celui-ci fixe la centralité d'Arreau à la confluence des deux vallées et son rôle essentiel de commerce et de service en complément des 4 autres pôles structurants du territoire.

- **du territoire de projet PETR / Pays des Nestes**

Le Pays des Nestes et le PETR du Pays des Coteaux porte le Contrat Territorial Occitanie Coteaux-Nestes qui met en avant son projet de territoire, en lien avec les stratégies européennes mise en œuvre localement (via le programme européen LEADER), nationale (via le Contrat de Ruralité) régionales et départementales.

Le Contrat Bourg Centre Occitanie - Pyrénées-Méditerranée de la commune d'Arreau s'inscrit dans la stratégie du PETR au titre de la mesure 7 : « poursuivre le développement et la valorisation des bourgs-centre ».

Plus nettement, il s'agit de contribuer au travers de ce contrat, à la stratégie locale du CTO Coteaux-Nestes selon :

Actions Bourg-Centre		OS du CTO Coteaux-Nestes	Mesure CTO Coteaux-Nestes
AXE 1 : Accueillir de nouveaux habitants, pour renouveler la population et la rajeunir	Action 1.1 : Offre Médicale	OS 4 : Œuvrer à l'attractivité du territoire	M8 : Maintenir et développer l'offre de services de proximité
	Action 1.2 : Modernisation école		
	Action 1.3 : Conforter la Médiathèque		
	Action 1.6 : En lien avec l'OPAH de CC AL rénovation des logements inocupés		
	Action 1. 8 : Services publics		
AXE 2 : Augmenter l'attractivité touristique par la mise en valeur du patrimoine architectural, historique et culturel	Action 2.1 : Création de produits touristiques autour du patrimoine	OS 4 : Œuvrer à l'attractivité du territoire	M 9 : Valoriser et promouvoir le patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel
	Action 2.2 : Rénovation patrimoine religieux		
	Action 2.3 : Permettre la mise en place d'évènements ou d'exposition culturels		
AXE 3 : Renforcer le tissu économique en particulier commercial à partir de sa centralité territoriale	Action 3.3 : Impliquer les professionnels	OS 3 : Soutenir un développement économique et touristique du territoire	M6 : Accompagner le développement des activités économiques : diversification, installation, mise en réseaux…
AXE 4 : Améliorer le cadre de vie	Action 4.1 : Gérer les flux dans le centre du village pour que la centralité "naturelle" du village se transforme en lien entre ceux qui y vivent et ceux qui y passent	OS 4 : OEuvrer à l'attractivité du territoire	M 10 : Accompagnement à la structuration de l'espace : améliorer le cadre de vie et structurer la cohérence territoriale
	Action 4.2 : Embellir le village par des aménagements respectueux de son histoire		M 9 : Valoriser et promouvoir le patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel
	Action 4.3 : Valoriser et redonner vie au bâti ancien		M 9 : Valoriser et promouvoir le patrimoine naturel et culturel, matériel et immatériel

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

Article 7 : Axes prioritaires et modalités d'intervention de la Région

La Région mobilisera ses dispositifs d'intervention en faveur de la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation du Bourg Centre d'ARREAU et ce, notamment dans les domaines suivants :

- développement économique,
- qualification du cadre de vie,
- valorisation des façades,
- habitat (dont éco-chèques),
- équipements de services à la population,
- qualification de l'offre touristique,
- valorisation du patrimoine,
- équipements culturels,
- équipements sportifs,
- mise en accessibilité des bâtiments publics,
- transition énergétique (rénovation énergétique des bâtiments publics, ,…)
- projets ne s'inscrivant pas dans les dispositifs sectoriels existants mais présentant une réelle valeur ajoutée pour le Projet de développement et la valorisation du Bourg Centre,
- Etudes rendues indispensables pour approfondir et sécuriser la viabilité technique et économique d'opérations structurantes.

Dans ce cadre, les projets relevant du présent contrat cadre seront examinés dans le respect des dispositifs et taux d'intervention en vigueur à la date du dépôt des dossiers correspondants.

Le programme opérationnel pluriannuel relevant du présent contrat présenté par la Commune d'ARREAU et la Communauté de Communes AURE LOURON, a vocation à s'inscrire dans le cadre du Contrat de développement territorial du PETR / Pays des NESTES, pour la période 2019 - 2021.

Il se déclinera en programmes annuels qui feront l'objet d'un examen par les instances de concertation et de programmation prévus au titre du Contrat de développement territorial du PETR Pays des Nestes.

Article 8 : Axes prioritaires et modalités d'intervention du Département des Hautes Pyrénées

Le Conseil Départemental mobilisera, en faveur de la mise en œuvre du projet de développement et de valorisation du bourg-centre d'Arreau, ses crédits sectoriels ou ses crédits spécifiquement dédiés aux politiques territoriales. Dans ce cadre, les projets relevant de la présente convention seront examinés dans le respect de ses dispositifs d'intervention en vigueur, des dates de dépôt des dossiers correspondants et dans la limite des engagements inscrits à son budget annuel.

Article 9 : Modalités d'intervention et contributions de la Communauté de Communes AURE LOURON

La Communauté de communes est la collectivité qui apportera au contrat bourg-centre d'Arreau, le partenariat de proximité adapté aux objectifs fixés par celui-ci, au travers des conventions, plans et autres documents signés avec les partenaires institutionnels :

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

- La CAF – Convention territoriale globale (offre de services de la Caf en cohérence avec le territoire).
- L'Adil – Tous dossiers relatifs à l'Habitat.
- Initiative Pyrénées – Pérenniser et créer des entreprises, commerces et services.
- Les Chambres Consulaires.
- OMPCA (Opération de modernisation des pôles commerciaux et d'artisanaux) portée par la CC AL – Sur les communes d'Arreau, Beyrède et Sarrancolin.
- OPAH 2019-2022 et la mise en place d'une aide financière spécifique de la Communauté de Communes aux propriétaires bailleurs et occupants pour la sortie de vacance et l'accession à la propriété.

Article 10 : Contributions et modalités d'intervention du PETR / Pays des Nestes

Le PETR du Pays des Nestes porte et coordonne plusieurs outils contractuels permettant de mettre en œuvre son projet de territoire : l'Europe via le programme LEADER, l'Etat via le Contrat de Ruralité, le Conseil Régional via le Contrat Territorial Occitanie.

Dans le cadre du Contrat Territorial Occitanie Pyrénées Méditerranée (CTO), le PETR du Pays des Nestes est le relais local du dispositif Contrat Bourg-Centre. En effet, le dispositif est présenté dans l'article 8 du contrat et clairement inscrit dans la stratégie de développement du territoire Coteaux-Nestes à travers la mesure 7 : « poursuivre le développement et la valorisation des bourgs-centre ».

A ce titre, le PETR :

- participera à l'élaboration du contrat en lien avec la stratégie de développement du CTO.
- permettra d'apporter une cohérence au document en lien avec le projet de territoire du Pays des Nestes et les autres outils financiers contractuels.
- inscrira les projets éligibles dans les programmes opérationnels du CTO.

Article 12 : Gouvernance

Un Comité de Pilotage « Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée » est créé. Il est constitué des signataires du présent contrat :

- la Commune Bourg Centre ARREAU
- l'EPCI AURE LOURON
- le PETR, Pays des NESTES
- la Région OCCITANIE
- *le Département des HAUTES PYRENEES*

Ce Comité de Pilotage associera également les partenaires souhaitant contribuer à la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation de la Commune d'ARREAU.

- les services de l'Etat : ABF, DDT, DRAC
- CAUE,
- Chambres consulaires

L'organisation et le secrétariat per manent de cette instance de concertation sont assurés par la commune d'Arreau et de la Communauté de Communes Aure Louron.

Il a pour mission :

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE

- de suivre attentivement l'état d'avancement des actions dont les plans de financement seront présentés dans le cadre des Programmes Opérationnels annuels du contrat de développement territorial régional du PETR / Pays des Nestes,
- de mobiliser les compétences requises pour la mise en œuvre du Projet de développement et de valorisation,
- de s'assurer de la bonne appropriation des actions engagées par la population et les acteurs socio-économiques locaux concernés.

Article 13 : Durée

Le présent contrat cadre est conclu pour une première période débutant à la date de sa signature et se terminant au 31 décembre 2021.

Fait à XXXXXXXXXXX le XXXXXX

Le Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représenté par Carole DELGA, sa Présidente,

Le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées, représenté par Michel PELIEU, son Président,

La Commune d'ARREAU, représentée par Nadine DESMARAIS, 1ère adjointe au Maire

La Communauté de Communes AURE LOURON, représentée par Philippe CARRERE, son Président

Le PETR, Pays des NESTES, représenté par Henri FORGUES, son Président,

Envoyé en préfecture le 10/02/2020
Reçu en préfecture le 10/02/2020
Affiché le
ID : 065-246500573-20200204-2020_18B-DE